



LE BULLETIN DE CHÂTEL-CENSOIR

NUMÉRO 03 # MAI 2022

Édito du Maire



Même si la période est troublée au niveau international, avec la guerre aux portes de l'Europe, je ne peux m'empêcher de me réjouir du fait que la vie sociale et les activités reprennent progressivement leur cours grâce à un éloignement des contraintes liées à l'épidémie de COVID. De ce point de vue, je tiens à souligner la mobilisation des associations. Ce bulletin d'information permet de présenter quelques activités et actualités de la Commune. Bonne lecture !

Olivier Maguet, Maire



Fin du Covid et reprise des activités

La sortie progressive du Covid a enfin permis la reprise des activités. Ainsi le 19 mars les jeunes ont pu organiser leur première journée en lien avec les élus et les services de la Mairie et l'association Trio d'Arts. De même, le Club Castelcensorien a renoué avec son loto le 3 avril en salle polyvalente. 90 personnes y ont participé !

Le 25 février dernier a eu lieu la réunion de coordination des associations et de présentation des projets de la mairie pour 2022 à laquelle ont participé une trentaine de personnes. Chacune des associations du village a pu présenter

son programme de l'année et notamment ses activités de l'été, ce qui permettra d'éviter les doublons de date, mais surtout de publier un programme comme l'an dernier (diffusé simultanément à ce bulletin). Par ailleurs, la Mairie a pu présenter plusieurs de ses projets pour lesquels les personnes présentes se sont mobilisées (il est toujours possible de s'inscrire) : le devenir de la Maison Champion ; la mise en place de bancs et de signalétique dans le cadre de village du Futur et avec l'aide de la Région Bourgogne Franche Comté ; la création d'un espace naturel sensible.

L'intergénérationnel au bord de l'eau !



Traduction très concrète de cette reprise : la mise en place d'activités associant les enfants de l'école et les résidents de l'EHPAD. Depuis mai, pour le plus grand bonheur des uns et des autres, jeunes et anciens se retrouvent en bateau sur la canal ou au bord de l'étang pour la pêche (merci au Dr Jeannin de nous mettre à disposition sa propriété).



Un beau moment de convivialité au bord de l'étang le 11 mai dernier et un capitaine fier de mener sa barque le 27 avril.

Directeur de la publication : Olivier Maguet. Équipe de rédaction : Annick Ienzer, Joël Boissière, Anne Collinot. Conception graphique-réalisation : François Roman
Crédits photos & illustrations : DR, Freepik.com

Entretien des espaces verts et fleurissement du village

Les espaces verts de notre village font l'objet d'un entretien attentif de la part des agents de la commune. L'an dernier l'équipe municipale a souhaité s'inscrire dans la démarche « village fleuri » et a lancé un premier massif de plantes vivaces à côté du monument Rozanoff. Une campagne d'élagage des arbres a été mise en place : camping en 2021, platanes de la place et de la Gare et avenue de la Gare en 2022. La Commune a demandé aux propriétaires de parcelles situées le long de la route de Châtel à La Place de les entretenir pour éviter la chute d'arbres qui occasionnent des coupures d'internet pénalisant les habitants du hameau. Depuis mai, un plan mensuel d'entretien des espaces verts et de la voirie a été mis en place. Plusieurs habitant(e)s ont souhaité lors de la réunion du 25 février dernier que la Mairie aille plus loin. Cela ne peut se faire qu'avec le soutien actif des habitant(e)s de la commune ! N'hésitez pas à vous inscrire ! Contact : Anne Collinot (asl.collinot@gmail.com).



Lancement de l'espace naturel sensible (ENS)

Le Département a accueilli très favorablement le dossier de la Commune visant à l'intégration du site de la Cour du Roi au réseau des ENS de l'Yonne. Une convention a été signée le 27 décembre 2021 entre le Président du Conseil départemental et le Maire. Le 7 mai dernier, une visite de l'espace naturel sensible animée par le Conservatoire des espaces naturels de Bourgogne a permis à une vingtaine de personnes de découvrir le site sur lequel sera déployé le nouveau parcours. Michèle Mathieu : 06.10.96.12.39, matmichele@gmail.com.

Châtel en pointe sur la participation aux élections

Les deux premiers tours de l'élection présidentielle à Châtel-Censoir ont donné lieu à une participation plus élevée que la moyenne nationale (quatre points de plus). Espérons que la participation sera aussi forte pour les élections législatives qui auront lieu les 12 et 19 juin prochains. À ce stade, la préfecture nous indique que les horaires des bureaux de vote reprendront leur rythme habituel, avec une clôture à 18h00.

Budget 2022

Prolonger les chantiers engagés

Adopté le 15 avril, le budget 2022 est un budget de rigueur qui permet de prolonger les chantiers engagés.

Le budget 2021 était destiné à remettre en état le plus urgent : remise à niveau, introduction du télépaiement au camping et site Internet dédié avec réservation en ligne, rénovation du local Maison France Services/ Agence postale, enfouissement de quelques lignes pour profiter du chantier d'enfouissement de la ligne haute tension, lancement d'une stratégie de rénovation du village vacances. Le budget 2022 sera celui du prolongement des actions engagées avec, guerre en Ukraine oblige, des lignes budgétaires prévues pour une prévisible montée des prix de l'énergie.



Rénovation de la Bibliothèque/Médiathèque

Après la fusion de la Maison France Services et de l'Agence Postale dans un local complètement rénové, l'ancien local de la Poste a été détruit rendant à la bibliothèque une grande partie de sa majesté ! Elle a été vidée de ses livres et de ses étagères pour être repeinte par les agents de la commune. Dans les semaines qui viennent, la conseillère numérique et les livres vont réintégrer ce lieu qui a vocation à devenir une médiathèque. Il permettra d'accueillir dès la rentrée prochaine les collégiennes et collégiens pour une aide aux devoirs. Ce sera l'occasion d'étendre ce qui se réalise depuis cette année pour les élèves de l'école. Un dossier sera consacré à ce chantier d'importance dans L'annuel 2022 !

Un budget de rigueur

Le budget 2022 sera en diminution sur la plupart de ses lignes. C'est la continuité de la politique de diminution des dépenses et d'augmentation des recettes initiée en 2021.

Seuls les postes énergie et électricité font l'objet d'une augmentation significative destinée à anticiper les hausses prévisibles dues à la situation internationale. Ainsi, l'électricité, dont les dépenses prévues au budget 2021 se montaient à 45 000 € ont été de plus de 56 000 € ; ce sont 70 000 € qui ont été budgétés en 2022. Pour tenir ce montant, il faudra une mobilisation de tous pour avoir des dépenses d'énergie restreintes dans les salles de réunion et d'activités publiques. En 2022, nous allons tester s'il est possible de supprimer quelques points lumineux de l'éclairage public et de baisser la durée de l'allumage public la nuit avant de lancer un coûteux passage en led pour les 422 points lumineux de la commune.

La poursuite des chantiers engagés en 2021

Le village vacances (cf. brève)

Il convient désormais d'engager deux opérations :

1. LE DIAGNOSTIC AMIANTE

Budgété à hauteur de 36 000 € TTC dans le budget investissement, il sera réalisé avec l'assistance de Domanys en mai-juin. Cela nous permettra d'avoir rapidement des devis sur la purge du site, qui permettront d'aller

chercher les cofinancements nécessaires (environ 500 000 €) afin d'avoir un plan de financement assuré pour 2023.

2. LE RECRUTEMENT D'UN EXPLOITANT

En parallèle sera lancé le recrutement d'un exploitant, l'étude réalisée en 2021 ayant montré que certains étaient intéressés par la reprise du site. Il faut désormais les mettre en concurrence pour confirmer ces intentions de principe et identifier un exploitant prêt à signer un bail emphytéotique administratif* contre redevance. Cette prestation, comprenant le recrutement d'un expert et d'un avocat spécialiste de ces contrats est prévue dans le budget de fonctionnement de la Commune.

La station d'épuration

Dans les budgets annexes (indépendants du budget principal de la commune) sont prévus les budgets pour mener les études techniques sur les réseaux d'assainissement mais surtout l'étude de faisabilité pour la mise en place d'une nouvelle station d'épuration. L'ensemble de ces études sont cofinancées par l'agence de l'eau Seine Normandie à hauteur de 50 %. Il faut rappeler que cette compétence de gestion de l'eau et de l'assainissement sera reprise par la CCAVM en 2026.

Les nouveaux investissements en 2022

Sont également financés dans le budget d'investissement : la rénovation du mécanisme des cloches

Dernière minute !

Décision sur l'extinction de l'éclairage public

Le Conseil municipal a décidé de réduire les horaires de l'éclairage public. À compter du 20 mai, les lampadaires s'éteindront de 22h00 à 5h30.

Un horaire sera programmé les vendredis et samedis de la période estivale : extinction des feux à 0h30 pour faciliter l'organisation des différentes manifestations publiques pendant cette période.

(3 700 €), la mise en place d'une réserve incendie sur la côte d'Ozon (3 000 €), le lancement de la modernisation des espaces extérieurs (opération bancs et signalétique), des premières actions de voirie et de sécurité routière, ainsi que celui de l'aménagement du tiers lieu (rénovation de la Bibliothèque Médiathèque) – Cf. encadrés. ■

*Qu'est-ce qu'un bail emphytéotique administratif ?

Il permet à une commune de donner la gestion d'un équipement (village vacances ou camping) sur une longue durée (30 ou 35 ans) contre redevance. L'exploitant a alors pendant cette période les droits et devoirs du propriétaire (il fait les investissements et paye la taxe foncière). Par contre, il a certaines obligations au moment du rendu de l'équipement et dans son utilisation (la commune peut remettre en cause le contrat si l'exploitant s'éloigne trop de l'intérêt général).



Exemples de structures d'hôtellerie de plein air

Devenir du village vacances

L'étude sur le devenir du village vacances s'est achevée après la réunion publique du 14 janvier dernier. Elle a fait apparaître une nouvelle hypothèse qui semble séduire certains opérateurs : après une purge du site actuel, ils seraient prêts à le reprendre pour y développer de l'hôtellerie de plein air. Aussi, le Conseil municipal a voté le principe du transfert de gestion du site dont il garde la propriété. Il reste deux choses à faire en 2022 (et pas des moindres) : vérifier l'intérêt des opérateurs en recrutant un ; confirmer la volonté de tous nos partenaires publics de faire renaître un véritable pôle touristique à Châtel-Censoir par leur cofinancement de la destruction du site actuel.

La Saint-Jean sur un banc !

En 2021, dans le cadre de Village du Futur, la commune a déposé un projet auprès de la Région pour améliorer les mobilités douces (déplacement à pied et à vélo) dans Châtel, avec des interventions sur les bancs, la signalétique et le fleurissement. Le dossier a été retenu en fin d'année dernière et son financement à 70 % adopté par la Région en début d'année. Un premier groupe d'habitants (notamment Jean-Pierre Vitrac et Paul Bression) et d'élus a travaillé en lien avec des associations comme CCHA pour arriver à une vision globale et réaliser les premiers prototypes. L'idée est de faire des premiers tests pendant l'été prochain afin de généraliser les équipements pour l'été 2023. Ces premières installations seront inaugurées le week-end de la Saint-Jean qui sera particulièrement festif avec le vendredi 24 l'inauguration d'une librairie éphémère sur la place du village et les 25 et 26 une fête du port avec différentes animations – dont une initiation à la plongée sous marine. Le samedi 25 juin aura aussi lieu une réunion sur le futur tiers lieu de Châtel-Censoir et les enfants du groupe théâtre donneront un spectacle à l'EHPAD le dimanche 26.



Absentes à Pâques, les cloches de l'église sont revenues !

Pendant de longues semaines, les cloches de la collégiale se sont tues et nous ont manqué. La faute au mécanisme qui avait rendu l'âme, le délai pour recevoir le nouveau mécanisme a été long, ce dernier étant fabriqué en Chine. Ce dysfonctionnement a aussi permis de réparer le grillage du clocher par lequel les pigeons entraînent... et ne ressortaient pas. Des bénévoles se sont mobilisés pour le refaire, nettoyer et consolider ce qui devait l'être. C'est désormais chose faite !
Merci à Marcel Ienzer et Paul Bression !

Redonner vie à la Maison Champion !

La dégradation de la maison Champion depuis une vingtaine d'années était un véritable crève-cœur pour de nombreux Castelcensoriens. Sa position entre le haut et le bas du village résonne avec son rôle central dans l'histoire et le patrimoine de la commune. La commune l'a acquise via l'Établissement public foncier régional. Elle a fait nettoyer le jardin et couper les racines des lierres qui l'envahissaient. Une réflexion va être lancée sur le devenir de cette maison. Une première réunion aura lieu sur place le 2 juin prochain, 170^e anniversaire de la mort d'Edme Champion, à 18 heures 30. Venez nombreux !

Réserve incendie de la côte d'Ozon

La protection incendie des maisons de la Côte d'Ozon nécessite l'installation d'une réserve incendie. Le terrain nécessaire à sa mise en place a été identifié par le SDIS. Il convient désormais de le mettre à la disposition de la commune pour qu'elle puisse installer cette réserve dès que possible.

Hommage à un grand résistant

Lors de la cérémonie du 8-Mai, la Commune a rendu un hommage particulier au lieutenant Raymond Fassin, dont la famille était originaire de Châtel-Censoir. Avec son fils et son neveu, une plaque a été inaugurée sur la façade de l'ancienne maison familiale au 8 rue de la Fontaine (actuelle maison de Martine et Gérard Truchot) tandis qu'une exposition était consacrée à sa mémoire en salle du Conseil.



Raymond Fassin et sa compagne Henriette Gilles, photo prise le 2 mai 1944 lors de leur transfert de la prison de Fresnes à celle de Loos-les-Lille